

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 34 (2004)
Heft: 4

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

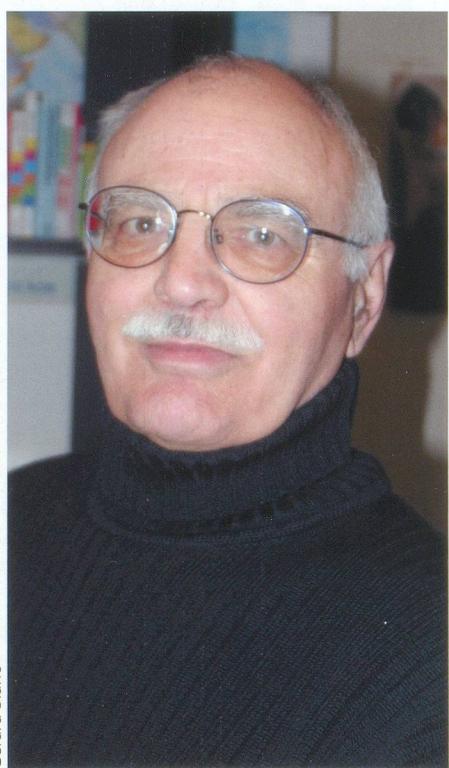
Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le dialogue contre l'incivilité

■ Une bande d'adolescents parle fort et bouscule son entourage dans un bus.

C'est un exemple d'incivilité comme bien d'autres, qui a poussé la plate-forme pluridisciplinaire lausannoise sur l'adolescence à concevoir un projet de campagne d'actions pour intensifier le dialogue entre toutes les couches de la société.



Roland Rapaz, coordinateur.

Gérard Blanc

La montée de la violence urbaine, même si elle n'est pas propre à Lausanne seulement, préoccupe la municipalité depuis un certain temps déjà. C'est à une cinquantaine d'associations lausannoises que la plate-forme s'est adressée pour que chacune imagine une action visant à provoquer le dialogue entre tous. Une quarantaine de projets ont été retenus.

Un concept a été proposé à la Ville de Lausanne, qui a accepté de soutenir le projet. Avec pour slogan «L'éducation, c'est l'affaire de tous», on est arrivé à la

conclusion que l'incivilité n'avait pas de responsable désigné, et que l'éducation des jeunes concernait toutes les tranches de la population.

Oscar Tosato, directeur du Département de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation à Lausanne, par ailleurs conducteur du projet, estime que chacun doit être un maillon de l'éducation des jeunes. «Il serait trop facile de déclarer que toute la population est démissionnaire dans l'éducation des jeunes. A mon avis, 95% des adultes sont prêts à œuvrer pour que les jeunes retrouvent de vraies valeurs et se conduisent avec respect pour autrui. Tous doivent faire un effort de réflexion et accepter de dialoguer. Si, par exemple, un adulte se sent agressé par un tagueur qui souille un mur, un jeune s'estimera lui aussi agressé par la multiplication des constructions en béton», explique Oscar Tosato. «Par contre, si tout le monde s'explique, les comportements peuvent changer.»

Exemples à suivre

«Ce dont les jeunes ont besoin, ce sont des références, des

exemples à suivre, affirme Oscar Tosato. Les aînés peuvent jouer un rôle primordial au cours de cette campagne. En croisant un adolescent en mal de repères, pourquoi ne pas lui parler de ses expériences professionnelles, de ses voyages, de ses rencontres, bref de toutes les expériences vécues?»

En 2003, la Ville de Lausanne a déjà fait circuler un fascicule à l'attention des parents. Il résume les règles de conduite des jeunes de 10 à 18 ans en matière de consommation d'alcool, de tabac,

de drogues, de comportement dans les établissements publics, de sorties nocturnes, d'infractions, d'actes de violence, de port d'armes et conclut qu'en matière de respect du prochain, les jeunes sont, après tout, soumis aux mêmes règles que les adultes.

Gérard Blanc

»» Renseignements: Mémento des parents, DEJE, Ville de Lausanne. Tél. 021 315 64 64. E-mail: DEJE.sg@lausanne.ch Site Internet: www.telme.ch

Du concret svp!

Roland Rapaz, ancien directeur de l'établissement secondaire C.-F. Ramuz a été désigné comme coordinateur entre les associations protagonistes de la campagne «L'éducation, c'est l'affaire de tous», laquelle a déjà réuni une liste d'actions concrètes visant à établir le dialogue intergénérationnel et interculturel autour du comportement éducatif.

Une campagne médiatique d'envergure en ville de Lausanne (affiches, dépliants, contacts avec la presse, etc.) sera le premier volet. D'autres suivront, comme l'exposition «Silence la violence!» à la Vallée de la Jeunesse. Une pièce de théâtre sera jouée

par des jeunes dans l'espace socio-culturel du centre des Bergières. Une action sera mise en place sur le thème de «Se dire bonjour» dans le centre de loisirs des Bossions; une autre traitera du comportement sur les trottoirs en collaboration avec l'AVIVO. La troupe de théâtre «Caméléon» jouera une pièce sur la violence à l'école. En outre, une série de conférences sur l'incivilité sera organisée avec l'association Profa. Notons encore des jeux-parcours à Chailly, une journée de discussion dans les écoles sur le thème du respect et une brochure éditée par le Centre Martin Luther King sur le thème de la violence.

Fribourg

Ces dernières années, le canton de Fribourg accusait une pénurie de lits en EMS. Une enquête réalisée en 2003 démontrait que 80 personnes âgées devaient prolonger leur séjour hospitalier dans l'attente d'une place.

Développer les foyers de jour et les soins à domicile

Pour combler ce déficit et mieux répondre aux besoins spécifiques, une commission cantonale vient de présenter ses objectifs pour les années à venir: développer les structures intermédiaires et centraliser les admissions.

«La perte d'autonomie d'une personne âgée ne signifie pas forcément son admission définitive dans un EMS», a souligné la conseillère d'Etat Ruth Lüthi, directrice du Département fribourgeois de la santé publique et des affaires sociales, lors de la présentation du rapport de la commission. Cette phrase résume la nouvelle philosophie à la base de la politique fribourgeoise, qui veut que les structures en place répondent de manière plus ciblée aux besoins des personnes âgées.

Pour ce faire, Fribourg doit développer son offre en foyers de jour, précise Eric Joye, chef du Service de la prévoyance sociale. Le canton a besoin de huit établissements de ce type, alors qu'il n'en compte qu'un aujourd'hui. Ceux-ci pourraient être liés, voire inclus dans un EMS, mais dans des locaux séparés et avec un personnel de soins et d'animation spécifique. Ces foyers permettraient de décharger les proches qui accueillent ou soutiennent une personne âgée ou de maintenir les liens sociaux des personnes vivant seules. Le développement de places de courte durée

permettrait également de retarder l'entrée en EMS. Ces séjours de courte durée peuvent être nécessaires par exemple après une hospitalisation, une maladie ou pendant l'absence temporaire des proches. La possibilité de faire des séjours courts existe déjà aujourd'hui, mais vu la pénurie de places, les gestionnaires des homes préfèrent, pour des raisons de rentabilité économique, occuper ces places à 100% par des séjours prolongés. Le canton prévoit donc de réserver dans les homes un certain nombre de places «courts séjours» dans chaque

district. A Fribourg, le taux de population de plus de 65 ans s'élève à 12,5 %. Avec le développement des structures intermédiaires, l'élargissement de l'offre de soins à domicile et la centralisation des admissions, le canton espère ralentir la progression du nombre de lits en EMS. Cependant, l'objectif général fixe à 6,5 le nombre de lits EMS pour 100 personnes de plus de 65 ans en 2005. Actuellement, ce taux se monte à 6,2 %, ce qui équivaut à 2063 lits.

Annette Wicht

Valais

Transmettez votre savoir-faire!

Des artisans à la retraite transmettent leur savoir-faire aux jeunes générations. Un projet intelligent, qui a besoin de vous pour se réaliser.

Marie-Jo Nanchen, animatrice de Pro Senectute, lance un appel aux artisans à la retraite. Elle veut mettre sur pied, dans le Valais central, un projet qui s'inspire de l'expérience des ateliers européens d'initiation aux métiers du patrimoine. Grâce à l'association «L'Outil en main», des artisans transmettent leur sa-

voir-faire aux jeunes dès l'âge de 9 ans dans toutes sortes de domaines. Par exemple: menuiserie, maçonnerie, taille de pierre, métiers du verre...

Elle explique: «Notre but est de réunir des jeunes et des anciens autour d'une même activité dans le cadre de l'atelier. Pour les enfants, c'est l'occasion de développer leur dextérité manuelle, d'apprendre le geste juste, de travailler avec un professionnel, de s'initier à un métier, et – qui sait? – de se découvrir un talent. Et les artisans ou artisanes, qui transmettent

leur savoir et l'amour du travail bien fait, peuvent susciter des vocations.»

Si vous êtes à la retraite, si vous avez quelques heures libres par semaine et que vous aimez le contact avec les jeunes, veuillez vous annoncer. Pour démarquer à la rentrée scolaire 2004-2005, ce projet a besoin de vous.

Françoise de Preux

»» Renseignements: Marie-Jo Nanchen, animatrice, Pro Senectute, Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion, tél. 027 322 81 65.

Génève

OCPA

Office cantonal des personnes âgées
Route de Chêne 54
Case postale 6375
1211 Genève 6
Tél. 022 849 77 41
Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil du public (rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h

Eh bien, dansez maintenant!



La danse traditionnelle, excellente pour la mémoire.

Les danses en cercle et en ligne se pratiquent depuis toujours et partout dans le monde, y compris dans le canton du Jura. Plusieurs groupes se sont formés, pour le plus grand plaisir des danseuses.

Quatre groupes tournent déjà à travers le Jura, ceux de Cornol, des Breuleux, de Delémont et de Porrentruy. Un cinquième verra le jour début mai, dans le val Terbi, animé par Ursula Schaller. Auparavant, une démonstration assurée par le groupe de Delémont permettra aux intéressé(e)s de découvrir une activité qui a le vent en poupe.

Un premier rendez-vous, placé sous le signe de la détente, est ainsi donné le 22 avril, à 9 h 45, à l'ancienne halle de gymnastique de Vicques (en face de l'église). Gerda Dia, membre du groupe de Delémont depuis 1995,

y sera. Elle se réjouit de ces démonstrations où les danseurs peuvent faire partager leur enthousiasme aux spectateurs. «La danse aide à se libérer de bien des petits stress, on ne pense plus à ce qui nous tracasse quand il faut enchaîner les pas et les figures... Ce qui est aussi très bon pour la mémoire à partir d'un certain âge», relève-t-elle en riant. Elle-même a rejoint le groupe de Delémont au moment de sa retraite. «Je ne suis pas de la région, explique-t-elle, et j'avais besoin de connaître de nouvelles personnes. J'aime le mouvement et la musique, donc la danse c'est parfait. Les musiques

viennent du monde entier, ça nous ouvre à d'autres cultures. De plus, danser en rond ou en ligne ensemble, faire attention les uns aux autres, ça crée des liens: notre groupe est vraiment dynamique, joyeux, c'est dommage qu'on ne se retrouve qu'une fois pas semaine! La danse, c'est bon pour le corps, l'esprit et le cœur.»

A l'issue de la démonstration, les spectateurs, s'ils désirent devenir acteurs, pourront s'inscrire pour quelques séances d'essai. La première rencontre du nouveau groupe aura lieu le 6 mai, même heure, même endroit.

N.R.

»» **Renseignements:** Pro Senectute Jura, tél. 032 421 96 10 et Ursula Schaller, tél. 032 422 11 64.

Jura bernois

Danses traditionnelles

Pro Senectute Jura bernois prévoit également de lancer un nouveau cours de danses traditionnelles. Deux groupes existent déjà, à Diesse, animé par Irène Decrauzat, tél. 032 315 16 77, et à Grandval, animé

par Rosemarie Strambini. Le troisième devrait voir le jour à Tavannes ou dans ses environs. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec Pro Senectute, au 032 481 21 21.

Nouveau: les «taxis commis»

Se faire conduire dans un centre commercial et s'en faire ramener, courses portées jusque chez soi: c'est le nouveau service porte-à-porte que propose Pro Senectute Jura bernois sous le nom de «taxi-commis». «Nous nous sommes dit que certaines personnes pouvaient avoir envie, voire besoin d'effectuer de temps en temps des courses plus importantes que les emplettes quotidiennes, mais qu'elles y renonçaient faute d'avoir quelqu'un prêt à les aider», explique Olivier Jeannerat, nouvel animateur au centre de Tavannes.

Un rythme mensuel a été choisi et une destination: Bien-

ne et environs, où se sont établis plusieurs centres commerciaux. «Nous choisirons le centre selon les demandes des participants. Mais l'idée n'est pas uniquement d'aller faire des courses, c'est aussi l'envie de se retrouver, de prendre le temps, toute une matinée, d'aller boire un café ensemble et de papoter», précise Olivier Jeannerat. Lui-même officiera comme chauffeur (professionnel) et comme porteur.

N.R.

»» **Renseignements:** prochaines sorties les 21 avril, 12 mai et 2 juin. Inscriptions au tél. 032 481 21 21. Prix: 15 francs.